Elections partielles à la commission recherche du Pôle Guadeloupe

Elections partielles à la commission recherche du Pôle Guadeloupe

Publication Université Guadeloupe 13 mars 2018 09h00

Le siège à pourvoir est celui d'un représentant du collège B des enseignants-chercheurs, des enseignants et personnels assimilés

Les résultats seront proclamé le 15 mars et affiché à l'administration générale et au Pôle Guadeloupe.

Arrêté

Publics concernés : enseignants et enseignants chercheur

Contact

Laurent Marlin

Laurent Marlin

laurent.marlin@univ-antilles.fr

Source (généré le 05/11/2025 - 09:07):

http://www.univ-antilles.fr/agenda/elections-partielles-la-commission-recherche-du-pole-guadeloupe